



## **FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la Ville.

### **Survol général**

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2019, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 11 275 892 \$.

Revenus de fonctionnement	102 475 545 \$
Charges de fonctionnement	(98 555 438) \$
Amortissement des immobilisations	5 736 602 \$
Remboursement de la dette à long terme	(3 779 763) \$
Affectations	5 398 946 \$
<hr/> Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<hr/> 11 275 892 \$

### **Charges et revenus**

L'excédent de 11 275 892 \$ est attribuable à des revenus supérieurs combinés à des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, ceci par rapport au budget de l'année 2019, adopté par le conseil municipal en décembre 2018.

Globalement, les revenus de fonctionnement sont de 102,5 M\$, en hausse de 6,1 M\$ (soit 6,3 %) par rapport au budget 2019. Cet écart favorable s'explique en grande partie par des revenus additionnels générés par l'émission de permis de construction dans le secteur commercial-

industriel, par les droits de mutation immobilière et par la vente d'une partie de la rue Royden dans le secteur industriel.

Les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent elles aussi un facteur important du résultat positif de 2019. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 92,8 M\$, en baisse de 4,7 M\$ (soit 4,8 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2019. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale, aux opérations d'entretien arboricole et horticole, à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes, de même qu'au service de dette.

### **Immobilisations**

En 2019, l'administration municipale a investi 11,7 M\$ dans ses immobilisations.

<b>Catégorie</b>	<b>2019</b>
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	3 437 942 \$
Verdissement du secteur Bates-Ekers	2 387 673 \$
Réhabilitation de conduites d'égout et d'aqueduc	1 616 488 \$
Réalisation d'une partie des plans et devis du nouveau centre sportif et communautaire	1 337 776 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux (récréatifs et administratifs)	1 312 910 \$
Ameublement et équipement de bureau	481 404 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	353 430 \$
Parcs et autres espaces verts	351 618 \$
Remplacement de véhicules	114 530 \$
Implantation de deux stations Bixi	111 990 \$
Remplacement d'éclairage de rue	63 228 \$
Restauration des postes de rechloration	50 000 \$
Remplacement des réservoirs à essence aux Travaux publics	27 687 \$
Achat de bornes de recharge électrique	18 722 \$
<b>TOTAL</b>	<b>11 665 398 \$</b>

## **Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés**

Au 31 décembre 2019, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 39,2 M\$.

<b>Catégorie</b>	<b>2019</b>
Surplus non affectés	11 823 844 \$
Surplus affectés	19 615 259 \$
Réserves financières	4 387 809 \$
Fonds réservés	3 382 180 \$
<b>TOTAL</b>	<b>39 209 092 \$</b>

## **Endettement**

La dette à long terme au 31 décembre 2019 s'établit à 32,7 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 4,7 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 7,1 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme à 30,3 M\$ au 31 décembre 2019. Cet endettement représente 0,43 % de la richesse foncière uniformisée.

## **Considérations supplémentaires**

Au-delà de ce qui précède, je suis particulièrement heureux des actions concrètes prise par notre administration et de ses engagements ambitieux à l'endroit des grands projets de la Ville, notamment quant à la construction du nouveau complexe sportif et communautaire.

Au chapitre culturel et récréatif, soulignons notamment :

- l'inauguration des nouveaux jeux d'eau du parc Dakin, dont la conversion permet d'en allonger les heures d'utilisation ;
- l'annonce de la réalisation d'une nouvelle place publique qui verra le jour au-dessus des voies ferrées, au centre-ville de Mont-Royal ;
- la commande d'une œuvre monumentale du sculpteur contemporain Claude Millette. Cette œuvre d'art, intitulée « Écllosion », sera érigée sur le campus MIL de l'Université de Montréal ;
- l'ouverture d'un nouvel espace canin dans l'enceinte du parc Mohawk, répondant ainsi à un besoin dans l'est de la ville.

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :

- l'arrivée du service de vélo libre-service BIXI sur le territoire de Mont-Royal ;
- l'installation de deux bornes de recharges 240 V pour véhicules électriques et hybrides dans le stationnement de l'aréna municipal.

Au chapitre de la sécurité publique, soulignons notamment :

- la relance du programme de surveillance de quartier ;
- la mise en place du service de réponse d'alarme à domicile, qui permet aux Monterois munis d'un système d'alarme à la maison de désigner le service de Sécurité publique à titre de répondant auprès de leur centrale d'alarme ;
- la mise en place d'un plan d'intervention afin de contrer la vitesse et le volume du trafic.

Au chapitre des communications, soulignons notamment :

- la mise en place d'une toute nouvelle infolettre transmise deux fois par mois à tous les abonnés.

Au chapitre de l'urbanisme, soulignons notamment :

- l'organisation d'une soirée de consultation publique sur le projet de complexe sportif et communautaire ;
- l'organisation de groupes de discussion sur l'avenir de l'édifice situé au 900 boulevard Laird.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'administration municipale a suivi de près les dossiers d'importance présentant un impact sérieux pour la municipalité et impliquant des partenaires externes. Qu'il s'agisse du projet de Réseau express métropolitain (REM) ou du projet Royalmount, notre administration s'est assurée de représenter et de défendre assidûment les intérêts de la municipalité.

### **Rapport du vérificateur externe**

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **Conclusion**

Au terme de l'exercice financier de 2019, nous pouvons conclure une fois de plus que les résultats financiers exceptionnels de la Ville nous permettent de garder le cap, d'investir dans nos projets d'infrastructures et de bénéficier d'une marge de manœuvre appréciable. Les actifs financiers nets (dette nette) sont positifs, les surplus et réserves financières sont en hausse et l'endettement global ne représente que 0,43 % de la richesse foncière de la Ville. Cette latitude financière nous aidera notamment à atténuer les impacts financiers défavorables de la pandémie, qui se révéleront plus manifestement dans les prochains mois. Je ne peux qu'entrevoir l'avenir de notre Ville positivement.

Donné à Mont-Royal, ce quinzième jour de juin de l'an deux mille vingt.

Le maire,

Philippe Roy